

Les coûts de la santé sous la loupe de Monsieur Prix

Stefan Meierhans

Surveillant fédéral des prix

Conférence publique - mardi 7 mars 2017, Sierre, Hôtel de Ville

Les coûts de la santé ne cessent de progresser, et par conséquent les primes des assurances maladie qui évoluent de 5 à 6% en moyenne annuelle. La population s'en inquiète, de même que les pouvoirs publics. Il faut savoir en effet qu'un tiers environ de la population ne pourrait plus faire face aux coûts en l'absence de subventions.

Dans un premier temps, le conférencier s'est attaché à montrer par des graphiques éloquentes comment les coûts se répartissaient entre les différentes sources (fig. 1), puis de quelle manière ils avaient progressé sans commune mesure avec l'évolution des salaires et la richesse nationale.

Certes, a-t-il relevé, les Suisses consomment plus de soins que la plupart des pays voisins, sans prendre garde suffisamment aux coûts que cela engendre. Ou plus exactement encore, sans possibilité de les mesurer. En effet, ces coûts dépendent de nombreux prestataires dont chacun tente d'obtenir le meilleur rendement.

Dans une deuxième partie, M. Meierhans a donné quelques pistes pour freiner l'évolution des coûts. La principale mesure préconisée consiste à lier les différentes prestations à des prix de référence, et à empêcher de la sorte les surenchères, y compris dans le domaine hospitalier. À titre d'exemple, il cite une appendicectomie classique, sans complication. Tel hôpital facture fr. 4426.80 le coût lié à cet opération, tandis qu'un autre hôpital exige plus du double sans la moindre justification du point de vue thérapeutique. A l'évidence, la prise en charge d'une opération de l'appendicite ne devrait pas se situer au-delà de 4'500 francs à l'heure actuelle.

Ce système de prix de référence devrait s'appliquer à toutes les prestations, qu'il s'agisse d'actes médicaux, de séjours ou de matériels. Il n'était pas envisageable de terminer cet aperçu sans évoquer le prix des médicaments, particulièrement élevé en Suisse, malgré les dénégations de l'industrie. Pour illustrer l'un des problèmes, le conférencier a choisi de comparer le prix d'un générique produit en Suisse avec celui appliqué dans 15 pays européens. Ce médicament courant coûte près de 17 fois plus cher en Suisse qu'aux Pays-Bas! (fig. 2 et 3).

M. Meierhans intervient de manière soutenue auprès du Conseil fédéral pour que ses recommandations soient mises en œuvre. Les autorités sont conscientes de la nécessité d'agir, et elles ont annoncé quelques mesures qui devraient entrer en vigueur ces prochaines années.

L'exposé de Monsieur Prix a été vivement appréciée des auditeurs.

ProjetSanté - Association de valorisation du patrimoine hospitalier de Sierre-Loèche

<http://www.projetsante.ch>



Sierre, 7 mars 2017



**« Les bonnes résolutions sont
vaines si elles ne sont pas
mises en œuvre »**

Stefan MEIERHANS
«Monsieur Prix»

projetsanté



Fig. 1

Entwicklung der OKP-Kosten versus BIP und Löhne (NLI), 1996-2015

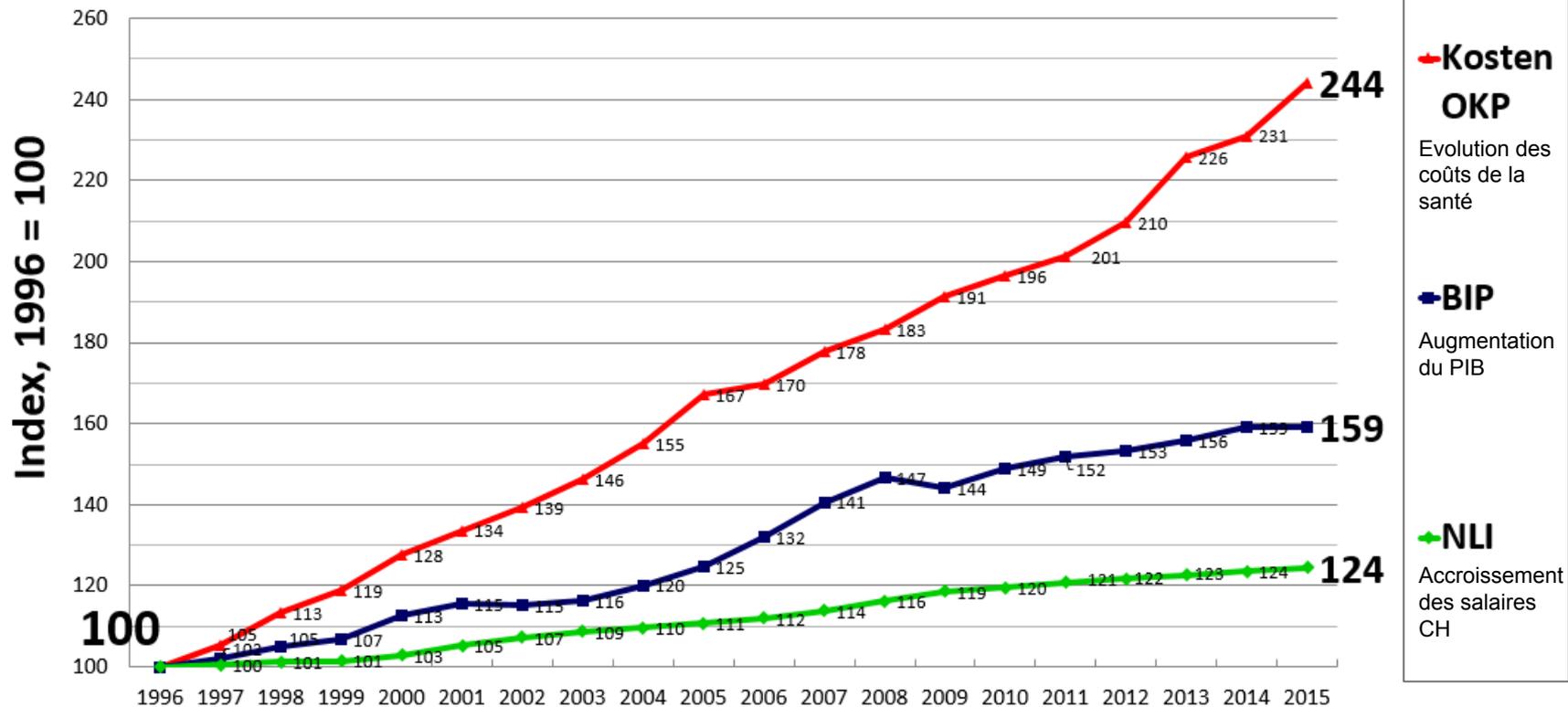




Fig. 2

Médicaments génériques

In Abbildung 1 sind die Resultate des Auslandpreisvergleichs der Generika dargestellt. Das Schweizer Preisniveau wurde auf 100% normiert. Die Preisrelationen der BAG-Länder sind grau, die der übrigen Länder sind weiss abgebildet:

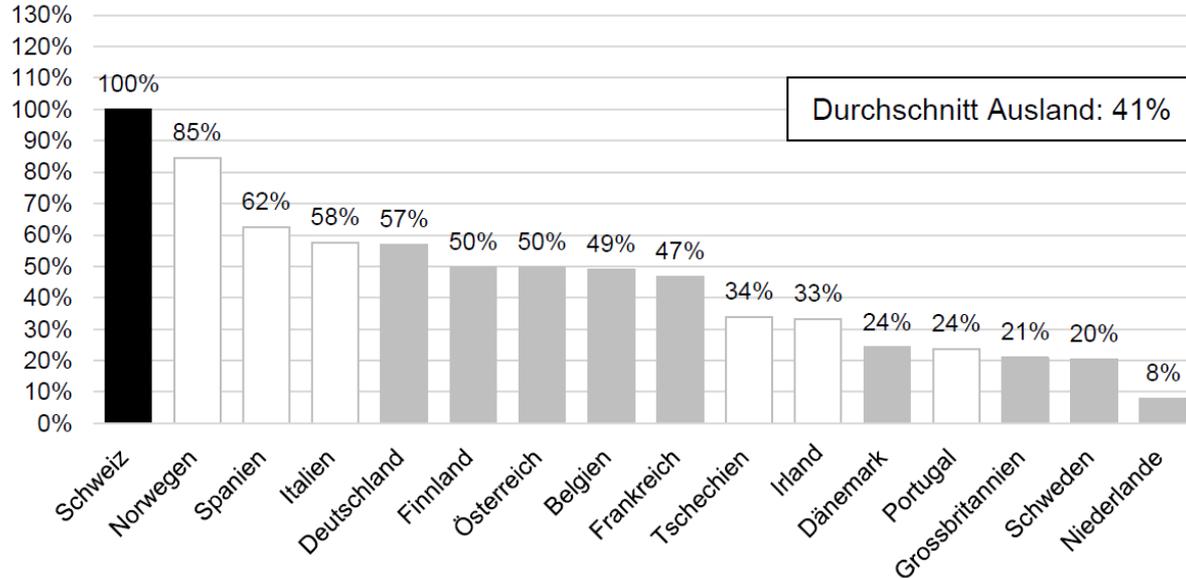


Abbildung 1: Auslandpreisvergleich Generika mit 15 europäischen Vergleichsländern



Fig. 3

Introduire le système du prix de référence

Preisvergleich für Generikum Pantoprazol Sandoz



Kosten pro Packung (in CHF)

Schweiz	41.90
Niederlande	2.50
Durchschnitt 9 Länder	16.90

Publikumspreis pro Tablette¹ (in CHF)

Dänemark	0.10
Niederlande	0.04
Österreich	0.45
Frankreich	0.34
Deutschland	0.41
UK	0.08
Belgien	0.47
Schweden	0.38
Finnland	0.27
Durchschnitt	0.28
Schweiz	0.70 + 148%

offizielle Listenpreise in den jeweiligen Ländern inkl. MwSt umgerechnet mit BAG-Kurs August 2015, Fr. 1.12/€

Quelle: Santésuisse